

Juin 2010

La France au cœur de l'enjeu de l'eau

Les problématiques liées à la gouvernance de l'eau sont au cœur des enjeux géostratégiques du 21^{ème} siècle, et chacun a un rôle à jouer.

Fort de son credo, « pour agir local, il faut penser global », Jean-François Le Grand, Président du conseil général de la Manche, président du Cercle Français de l'Eau et Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau n'a eu de cesse des années, de s'investir sur les grands dossiers de développement durable, et plus particulièrement sur la gestion internationale de l'eau.

A l'occasion de l'approche du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau, Jean-François Le Grand défendra encore une fois le pont législatif international de l'eau et de l'assainissement qu'il reste à bâtir pour instaurer une véritable politique internationale de la gestion de l'eau.

La France : fer de lance de la bonne gouvernance internationale de l'eau

En sa qualité de représentant de la France au 5^{ème} Forum Mondial, Jean-François Le Grand avait été mandaté par le gouvernement pour soutenir la candidature de la Ville de Marseille pour accueillir le 6^{ème} **Forum Mondial de l'Eau** en mars 2012. Mission accomplie, puisque **Marseille, et donc la France, ont été retenues par les Gouverneurs du Conseil Mondial de l'Eau.**

Une première **réunion de lancement de ce forum se tiendra donc le jeudi 3 juin 2010** à Marseille. A l'occasion de cette ouverture officielle, seront présents Jean Claude Gaudin, Maire de Marseille, Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, Loïc Fauchon, Président du Conseil Mondial de l'eau, Jean-François Le Grand, et de nombreux présidents d'institutions locales.

Au programme : présentation des résultats du 5^{ème} forum mondial de l'eau à Istanbul ; perspectives et idées innovantes ; émergence de solutions concrètes, thèmes prioritaires à traiter ; tables rondes sur les prochains enjeux, les prochaines cibles, les perspectives régionales et politiques.

Suite à cette réunion de dimension internationale, Jean-François Le Grand mettra à exécution son credo en participant le **15 juin** au colloque national sur la gestion de l'eau à la **Cité de la Mer à Cherbourg**, intitulé « **Quel rôle pour les acteurs économiques dans la gestion locale de l'eau ?** ». Ce sera l'occasion de revenir sur les réalisations et les positionnements visionnaires de la Manche en matière de gestion de l'Eau.

Enfin, Jean-François Le Grand s'envolera le **23 juin** prochain pour Pékin, afin de participer au **Board du Conseil Mondial de l'Eau** et mettre à profit les innovations, partage d'expériences et concertations dont il aura été témoin durant ce mois dédié à l'Eau, source de vie.

La Manche : département visionnaire

Dans le cadre de la démarche de développement durable initiée dès 2001¹ et réaffirmée par la Charte « Planète Manche »² du conseil général de la Manche en 2007, 50 projets déclinant plus de 120

¹ L'objectif de la première période (2001 – 2006) était de parvenir à préserver l'environnement de la Manche et d'établir des passerelles entre économie, solidarité et environnement.

² La Charte « Planète Manche » a été labélisée « Agenda 21 » par le ministère en charge du développement durable fin 2008.

actions, ont été engagés. Ils seront mis en œuvre avant 2013 pour répondre aux problématiques et aux défis qui nous touchent tous au quotidien : habitat, énergies durables, écomobilité, économie durable, citoyenneté, biodiversité, prévention, solidarité des territoires.

Parmi ces 50 mesures, **8 concernent directement ou indirectement une meilleure gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques sur le territoire :**

- 24- Mieux connaître et faire connaître la diversité biologique manchoise,
- 25- Eduquer les habitants à la richesse écologique de leur territoire,
- 26- Etablir une maille écologique fonctionnelle sur le territoire de la Manche,
- 27- Revisiter la politique d'aménagement foncier à l'aune du développement durable,
- 28- Poursuivre la mise en œuvre d'une politique active de protection et mise en valeur des espaces naturels sensibles,
- 29- Préserver la fonctionnalité des zones humides et des mares,
- 30- Préserver la fonctionnalité des rivières et assurer leur entretien régulier,
- 31- Faciliter la mise en place d'une gestion coordonnée de la ressource en eau.

Bref, encore une fois, la Manche a une vision claire de la marche à suivre en matière d'environnement et de développement durable et n'hésite pas à montrer l'exemple !



Séverine Oger
severine@escalconsulting.com
01 44 94 95 71

Anne-Charlotte Rembotte
anne-charlotte@escalconsulting.com
01 44 94 95 70

